

Le château des Noyers

par Maurice Bedon

Etude parue dans l'annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée en 1974



SAINT-PAUL-EN-PAREDS, LES NOYERS.
Façade sud-est.

La gentilhommière des Noyers est située dans la commune de Saint-Paul-en-Pareds, à moins d'une dizaine de kilomètres des Herbiers. Pourquoi, parmi les nombreux autres logis que compte notre bocage vendéen, celui-ci nous a-t-il attiré ? Sans doute parce qu'il est en assez bon état, sans avoir été dénaturé par sa transformation en "château" ou en métairie au XIX^e siècle. En arrivant aux abords de cette propriété, nous sommes tout d'abord frappé par un pilier à droite de la route qui a quelque chose d'insolite. C'est une simple pile de portail, bordée d'une feuillure et appareillée de solides pierres de granit. Mais, perchée sur un tertre rocheux, elle apparaît à la fois inutile et sans signification. Peut-être y avait-il autrefois un pilier de chaque côté du chemin pour marquer la limite du domaine ? L'abaissement du sol hors du tracé de la route et le remplacement de l'autre pile par un calvaire auraient suffi à rendre l'aspect actuel (Ce classique petit calvaire du bocage, en granit, porte l'inscription suivante : "Jeanne Deslandes et sa famille, 1883". Il perpétue ainsi le souvenir de Deslandes, le compagnon du chevalier du Landreau lors des campagnes militaires et pendant sa retraite aux Noyers. Le fermier actuel M. Joseph Rapin est un descendant de Deslandes). En tous cas, ce pilier isolé a fait naître une certaine impression d'étrangeté que nous aurons l'occasion de retrouver au cours de la visite.



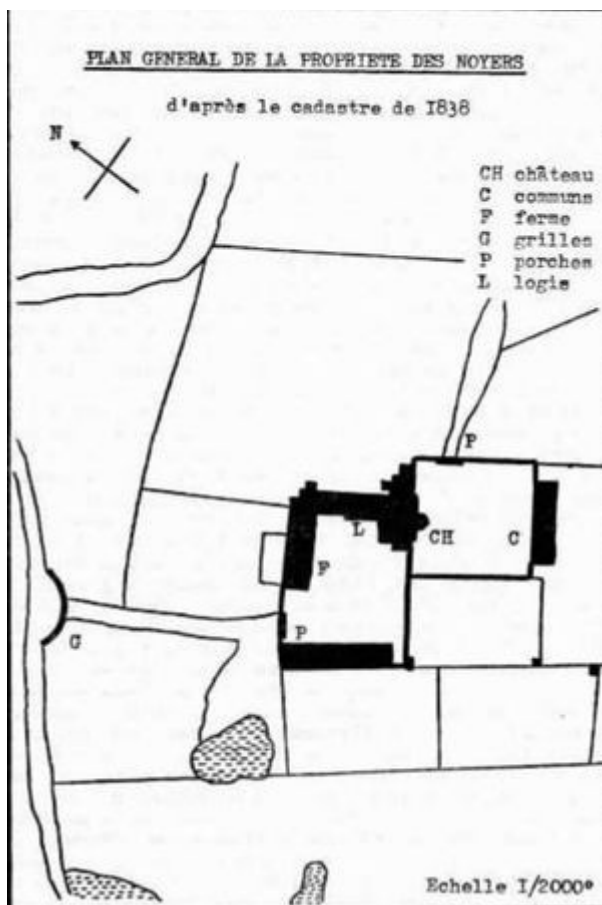
SAINT-PAUL-EN-PARÈS, LES NOYERS.
Porte d'entrée.

En bordure de la route, des grilles sévères en forme d'arc de cercle marquent le départ de l'allée conduisant au manoir. Par ce chemin, nous arrivons une centaine de mètres plus loin aux porches d'entrée qui semblent dater du XVe siècle. Le porche pour piétons est voûté en ogive, l'autre est de forme nettement romane ; mais tous les deux ont perdu leurs portails de bois. La clef de voûte du grand porche est ornée d'un blason peu lisible où on ne distingue plus que trois éléments. Ce pourrait être les armoiries des Sicard de la Brunière au XVIe (d'azur à trois étoiles d'or posées deux et une) ou bien des Jousbert du Landreau au XVIIIe (d'azur à trois molettes d'éperon d'or posées deux et une). Pour notre part, nous croyons qu'il s'agit des armes des Mesnard de Toucheprès au XVIIe siècle : d'argent à trois porcs-épics de sable miraillés d'or posés deux et un. D'autant plus que cette hypothèse est nettement confirmée par un dessin exécuté vers 1900 par Mademoiselle Bourbon, propriétaire du château voisin du Boistissandeau. Il faudrait donc en déduire que l'entrée fut en partie remaniée au XVIIe.

En franchissant les porches, nous avons pénétré dans la première cour qui est utilisée actuellement par

l'exploitation agricole. Nous ne nous attarderons pas à observer les granges immédiatement à gauche ; car elles ont été refaites au XIXe et sont sans intérêt. Les autres constructions au fond de la cour à droite ont également été modernisées mais elles conservent encore des éléments anciens tels que des portes basses, des petites fenêtres, et un vieux puits rond. Le bâtiment qui se distingue par sa toiture plus élevée et ses longues fenêtres est appelé "logis". Il a été construit au XVIIe siècle pour agrandir le "château" que nous apercevons maintenant. Nous n'en voyons en fait, que la façade arrière dépourvue d'ouvertures à l'exception de deux petites lucarnes et d'une poterne. Trois grandes fenêtres au premier étage ont été murées.

En accédant dans la deuxième cour, nous constatons qu'il devait y avoir autrefois à cet endroit une séparation formée de deux porches. Avant de visiter la maison seigneuriale proprement dite, nous allons examiner toutes les différentes constructions qui s'ordonnent autour de la cour principale. Le côté droit est constitué d'un simple mur ; aussi nous sommes attirés tout d'abord par une petite porte qui permet la communication avec l'ancien verger. Le linteau de cette porte est souligné de lignes sculptées formant une double accolade à peine pointue. Il est vraisemblable que ce linteau n'ait pas été sculpté pour cette porte de jardin, mais seulement réemployé à cet endroit. Les communs au fond de la cour, nous apparaissent ensuite. Ils datent aussi du XVe siècle et ont sans doute été modifiés deux siècles plus tard. On y remarque des portes gothiques, des ouvertures pourvues de barreaux, et un escalier extérieur en pierre couvert d'une charpente et d'un auvent. Sur le côté gauche de l'enceinte de la cour, une autre entrée s'ouvre sur le chemin. Elle se composait autrefois d'un petit porche voûté et d'un double portail encadré de deux piliers droits. Pour donner à ce passage la largeur nécessaire aux besoins de la ferme, on a détruit la partie centrale de l'entrée. Il n'en reste actuellement que le départ de la voûte à une extrémité et une pile à l'autre. Cette dernière est identique à celle que nous avons rencontré juste avant d'arriver aux Noyers.



En continuant notre visite de la cour, nous arrivons maintenant à la chapelle qui est accolée à droite du "château". C'est un simple bâtiment sans étage percé sur la cour d'une porte et d'un vitrail en forme d'ogive. Cette façade est en réalité le mur latéral de la Nef longue de six mètres environ. A l'intérieur, on remarque sur le mur précédent un bénitier en pierre aux formes grossières et une petite crèche. Le fond de la nef est éclairé par un autre petit vitrail gothique situé à la hauteur de la voûte. Cette dernière n'existe plus, on en voit seulement les traces. Elle était constituée de petites lattes de bois recouvertes de plâtre (XVIIIe). Ces lattes s'appuyaient de chaque côté sur les murs et au milieu elles étaient accrochées aux poutres de la toiture. La voûte ainsi faite était de forme romane, mais aplatie en sa partie supérieure. Le sol de la chapelle est en mauvais état ; mais il est encore constitué, comme celui des salles de l'habitation, de petits carreaux en brique rouge.

La façade du "château" est occupée en son milieu par une tour hexagonale contenant le grand escalier en colimaçon. Malheureusement, la toiture actuelle, réduite au prolongement du

toit de la maison fait perdre beaucoup de son cachet à la construction. Il faut imaginer à la place une toiture pointue à ses pentes couvertes de tuiles dites à écailles. A cette tour est accolé sur la gauche une autre tour plus petite, de forme ronde et en poivrière. Celle-ci contient elle aussi un escalier de colimaçon. La partie gauche de la façade de la maison possède trois ouvertures. Celle du rez-de-chaussée est récente, par contre celle du premier étage est typique du XVe siècle. Elle est de forme carrée et sculptée de plusieurs feuillures. Une fenêtre identique au deuxième étage a en grande partie été murée. Les fenêtres de la partie droite de la demeure, étroites et longues, datent du XVIIe siècle. L'élément le plus intéressant de cette façade est sans conteste la porte de la tour (XVe). Cette porte d'entrée est surmontée d'un arc voûté en anse de panier et voussuré. L'arc sculpté est dominé par une pointe lancéolée. Dans la partie délimitée par l'accolade et le linteau de la porte, on observe au milieu une longue cartouche gravée, reposant sur deux blasons et encadrant un texte écrit (cf. photo). On peut remarquer une barre horizontale divisant le blason de gauche. Ce pourrait être celui de Christophe Théronneau : "de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois besans de même". Sur le blason de droite, on distingue un filet en croix partageant l'écu en quatre cantons de trois hermines. Nous pensons qu'il pourrait s'agir des armes de Jeanne Françoise de Vivonne. Car les armoiries de la branche aînée de la famille de Vivonne sont : d'hermine au chef de gueules. Ces hypothèses impliqueraient que les sculptures de cette porte aient été terminées vers 1507. L'inscription de la cartouche est totalement illisible. Elle porte peut-être le nom des propriétaires "Françoise et Christophe Théronneau" ou bien la devise de la famille ou encore une phrase allégorique quelconque ? Son interprétation est d'autant plus difficile qu'elle est à peine gravée dans le granit, et d'autre part, elle est peut-être transcrite en mauvais latin avec des lettres gothiques ? La deuxième inscription est plus longue et gravée encore moins nettement. Il semble seulement qu'on puisse y distinguer ... 160 ... Elle pourrait célébrer l'achat des Noyers par Pierre de la Roche en 1606. Plusieurs érudits se sont penchés sur ces deux inscriptions. Il en a même été fait des moulages en plâtre, qui sont actuellement en la possession du frère Airaudeau au Boistissandeau. Malheureusement la lecture n'en est

pas plus facile, et ces deux inscriptions ont gardé leur secret.

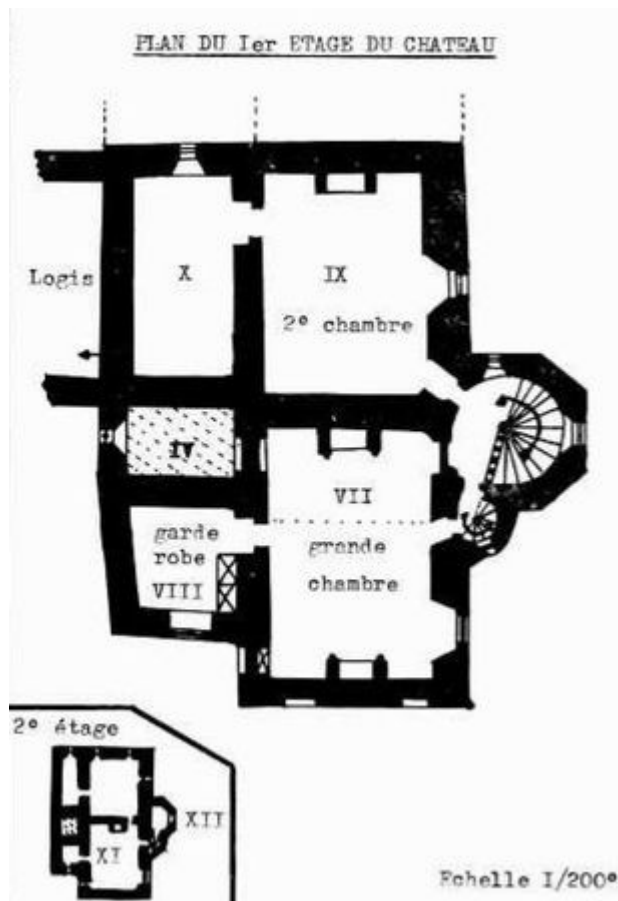


Par cette porte, nous pénétrons maintenant à l'intérieur de l'habitation seigneuriale, dans le grand escalier en colimaçon. Deux portes jumelles, aux panneaux sculptés se présentent à nous. La plus éloignée s'ouvre sur une vaste salle (l'ancien "salon") qui sert actuellement de remise. La cheminée de cette pièce est détériorée. Il n'en reste que la maçonnerie en briques ; les éléments de bois assortis aux placards ont disparu. Sur le mur opposé à notre arrivée, une porte donne dans un réduit qui devait servir de lieux d'aisance. Une petite ouverture nous amène dans une construction plus intéressante. Cette dernière est partagée en deux par un mur ouvert d'une large arcade romane. La partie à droite possède un escalier avec une rampe en bois du XVIIIe peinte en gris et bleu. Les degrés conduisent à la hauteur d'un entresol au bâtiment appelé le logis. La partie gauche de cette salle sert d'entrée sur la façade arrière dans la cour de la ferme. Elle est dépourvue de plafond et monte jusqu'aux combles. On y remarque : un linteau de porte sculpté en accolade, une lucarne ogivale armée de grilles, un crochet de pierre saillant et une fenêtre intérieure murée au niveau du premier étage. Cette entrée,

primitivement enclavée entre deux bâtiments, a dû être couverte d'un auvent au XVIe. Puis ce toit a dû être remonté au niveau de celui de la maison (au XVIIe), rendant inutile la console et la fenêtre. Nous passons maintenant dans l'ancienne "salle à manger" qui s'éclaire sur la cour d'honneur. Sa cheminée date du XVe, mais la partie supérieure a été recouverte de boiseries. On y voit encore les râteliers qui servaient à porter les fusils de chasse. Nous traversons en retour, deux pièces qui n'ont rien de particulier, avant d'arriver à la porte de la cave. L'encadrement de cette porte, pourvu de trois voussures, semble dater du XVIe.

Dans cette cave, une trappe en bois démasque le départ d'un escalier que nous allons emprunter. Il a 1,50 m de large et se compose d'une vingtaine de marches en pierres. Il débouche sur un couloir bien taillé de deux mètres de haut environ. Juste à gauche, on aperçoit le départ d'un souterrain qui semble se diviser en deux galeries basses (cf. petit plan approximatif). Nous ne les suivrons pas, car elles sont partiellement inondées. Le couloir se poursuit sur une longueur de cinq mètres à peu près jusqu'à un porche gothique qui ferme une salle. Sur le côté gauche, juste avant cette porte, on remarque un escalier très étroit et très raide. Il nous semble que cet escalier, actuellement muré devait conduire probablement à l'ancien "salon". La salle souterraine est voûtée en berceau gothique surbaissé. Elle a environ quatre mètres de long sur trois mètres de large et est éclairée par une minuscule lucarne. Toutes ces constructions souterraines ont été entièrement déblayées vers 1930 par M. Lucien Rouillon et quelques autres Herbretais, sous le patronage du professeur Giot de Rennes. C'est à la suite du dégagement de ces éléments que l'entrée murée du souterrain proprement dit fut remarquée sur le côté du couloir. Ce devait être le point de départ de nouvelles fouilles qui amenèrent la mise à jour de plusieurs galeries, de deux salles du dernier refuge et d'une "chatière". Tout cet ensemble était situé à peu près sous la cour de la ferme, mais les galeries se prolongeaient un peu au-delà. On y découvrit des ailes préhistoriques, des tégalas romaines, des débris de poteries carolingiennes et médiévales, etc. M. Rouillon a bien voulu

nous montrer ces objets, ainsi qu'un plan du souterrain. Nous espérons qu'il fera éditer le compte rendu détaillé des soixante jours de fouilles et les conclusions, intéressantes dans plusieurs domaines. Nous pensons que la salle souterraine fut construite au XVe siècle en même temps que le "château". Elle communiquait avec ce dernier par l'escalier étroit et conduisait aux galeries de l'ancien souterrain-refuge. C'est sans doute au XVIIe que l'escalier de la cave devint le seul accès de cette pièce. Le souterrain, désormais inutile fut muré. Plusieurs galeries furent obstruées par les fondations de nouveaux bâtiments.



Pour continuer notre visite, nous allons revenir sur nos pas, jusque dans l'escalier en colimaçon du rez-de-chaussée. Les degrés de celui-ci s'arrêtent au premier étage, et ils sont couronnés par une balustrade de bois. Cette rampe en balustres sans relief s'apparente à celle que nous avons déjà rencontrée près du logis. Elle est de la même façon peinte en gris et bleu et semble dater du XVIIIe siècle. Sur ce palier, la première porte s'ouvre sur une chambre ornée d'une cheminée en bois du XVIIIe. La partie inférieure de cette dernière est simple, par contre le trumeau est composé de panneaux latéraux sculptés de losanges tréflés. La glace au centre, a été retirée, mais le bois a conservé sa peinture grise et bleue. Le petit cabinet qui fait suite est sans intérêt, nous revenons donc dans l'escalier pour pénétrer dans la grande chambre. La porte primitive a été murée, l'entrée actuelle est située un peu plus loin. Cette chambre est celle du chevalier du Landreau, ultime habitant de la maison, celle où il faisait monter sa jument par l'escalier en colimaçon, celle enfin où il est mort. Nous y retrouvons l'impression de gravité un peu

mystérieuse que nous avons déjà ressentie aux abords de la propriété, à la porte de la maison et dans le souterrain. Cette salle possède deux cheminées anciennes en pierres. La première, construite sur le mur de refend, est de type lombard (XVe). Sa partie supérieure est seulement soutenue par deux consoles saillantes en forme de triangle renversé. L'autre cheminée semble avoir été refaite au XVIe siècle. Les lignes sculptées sur son linteau et ses jambages se prolongent sur le mur. Cette pièce ne s'éclaire actuellement que du côté de la cour d'honneur par une baie de forme carrée. Deux fenêtres du XVIe siècle sur le mur du fond et deux autres du XVIIe de chaque côté de la cheminée ont été murées. Cette chambre nous apparaît comme la plus importante de la gentilhommière. Elle a été souvent remaniée depuis le XVe. A notre avis, on l'a partagée en deux un siècle après sa construction, en lui ajoutant une cheminée, deux fenêtres et une porte. Ensuite, au XVIIe, elle est revenue à sa grandeur primitive, les deux fenêtres étant remplacées par d'autres. Le cadre actuel, établi à la fin du XVIIIe, est celui dans lequel a vécu le dernier habitant. Cette chambre nous conduit à l'ancienne garde-robe, petit réduit encore meublé d'un grand placard.

Pour parvenir au deuxième étage, il nous faut emprunter le petit escalier en colimaçon. Il aboutit aux combles et à la chambre située au sommet de la tour hexagonale au-dessus du grand escalier. Une petite cheminée en pierre datant du XVIe siècle est le seul élément vraiment intéressant de tout l'étage. Ce dernier est entièrement occupé par des greniers mansardés.

Les objets mis à jour lors des fouilles faites dans le souterrain-refuge suffisent à prouver que l'endroit fut habité depuis l'époque préhistorique. Il est probable également qu'il existait en ce lieu une maison noble dès le début du Moyen-Age. Au XVe siècle, en tous cas, les Noyers sont qualifiés Seigneurie et appartiennent à la puissante famille de Vivonne propriétaire en outre de domaines au Bois-Rousseau, à Ardelay, à Mortagne et à la Châtaigneraie. C'est à la fin du XVe siècle qu'il faut placer la construction des premiers bâtiments ; la maison comprenant deux grandes salles à chaque étage, et l'escalier en colimaçon, les communs, les porches et la salle souterraine, etc. Le 8 juillet 1507 Jeanne Françoise de Vivonne épouse Christophe Théronneau et lui apporte en dot le domaine et la Seigneurie des Noyers. A cette occasion, on grave au-dessus de la porte du manoir à peine terminée les armoiries des deux familles. Christophe Théronneau, seigneur des Noyers rend aveu, pour la maison noble de la Boutelière, le 7 février 1511 et le 11 août 1535. De son mariage avec Jeanne Françoise de Vivonne sont nés six enfants. L'aîné, Jacques Théronneau, écuyer, seigneur de la Mosnière et du Pas hérita des Noyers et en rendit aveu à François du Puy du Fou le 1er novembre 1542 et le 11 avril 1556. Jacques Théronneau épousa Françoise Linger et en eut sept enfants : Pierre, Christophe, Magdelon, Perrine, Renée, Isabeau et Madeleine. Les Noyers revinrent tout d'abord (le 4 juin 1597) à l'aîné Pierre, puis à la mort de celui-ci à ses frères Christophe et Magdelon. Ces deux derniers passèrent à ce sujet un concordat le 28 mars 1606 aux termes duquel le domaine revint à Magdelon. Magdelon Théronneau, écuyer, seigneur des Noyers et de la Maynardière, habitait au logis de la Pépinière chez sa deuxième épouse Louise Quérand. Le 4 novembre 1606, il vendit les Noyers à Pierre de la Roche devant Robuchon et Guerry, notaires à Saint-Mars-la-Réorthe. C'est sans doute de cet achat que date la deuxième inscription de la porte d'entrée ainsi que toutes les transformations dans le style du XVIe siècle. Des petites pièces furent construites pour doubler les salles par l'arrière, la grande chambre du premier étage fut partagée en deux, une autre cheminée y fut ajoutée et des fenêtres y furent percées à l'arrière. Il semblerait que la propriété de la famille de la Roche soit revenue provisoirement, par alliance, aux Théronneau. En effet, le petit-fils de Magdelon, René Théronneau, seigneur de la Pépinière, avait épousé, le 6 avril 1641, Marie de la Roche. D'autre part, la seigneurie et les terres des Noyers ont dû être longtemps partagées entre plusieurs propriétaires. Car, Jacques Voussart, écuyer, seigneur du Bois Rousseau, est également qualifié seigneur des Noyers, le 30 septembre 1592, lors de son mariage avec Suzanne Granges de Surgères.

Quoiqu'il en soit, au cours du XVIIe siècle, la propriété serait passée de la famille de la Roche, aux Sicard de la Brunière, puis aux Bellanger. Sur un acte notarié en date du 26 mai 1664, Marguerite de Sicard de la Brunière porte effectivement le titre de Dame des Noyers. A la fin du siècle, la gentilhommière est habitée par Henri Bellanger, écuyer, seigneur du Plessis Houstelin et son épouse Marie Marchegay. A la mort de Henri Bellanger, en 1698, son fils Henri Simon de Bellanger hérite des Noyers et l'habite à son tour jusqu'à sa propre mort en 1719. A cette date, la propriété passe à sa tante Marie Aimée, mariée depuis 1690 à René Mesnard de Toucheprès. Ce dernier était déjà curateur des enfants mineurs de son beau-frère. C'est de la famille Mesnard de Toucheprès que datent les armoiries du portail d'entrée, par contre on ne trouve pas de traces des armes des Bellanger (d'azur au chevron d'or). Ces deux familles sont les auteurs des aménagements du XVIIe ; construction du "logis", couverture de l'entrée arrière, déplacement des ouvertures et suppression de la cloison dans la grande chambre. Gabriel-Honoré Mesnard de Toucheprès hérite la propriété de son père René, mais n'y réside vraisemblablement pas. Au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, les Noyers passent successivement des Mesnard de Toucheprès à Jean René, comte d'Orfeuille, puis à Jean François Prévost de Sansac et enfin à Messire Jacques d'Escoubleau, comte de Sourdis et seigneur d'Ardelay. Il est vraisemblable que depuis 1730 et pendant toute cette période (c'est-à-dire près de 70 ans) la gentilhommière n'est plus habitée par ses propriétaires et se détériore progressivement.

Jacques René d'Escoubleau de Sourdis, né le 5 octobre 1735, épousa en troisièmes noces

Marie-Armande des Herbiers de l'Etenduère le 21 septembre 1761. Il conserva les Noyers jusqu'à la veille de la Révolution, comme le prouve un acte notarié en date du 22 janvier 1787. Il laissa la propriété en héritage à sa fille Antoinette Caroline, épouse de René-Louis Joubert, baron du Landreau. Ce dernier, né le 20 septembre 1752, était capitaine au régiment royal de Bourgogne. Il assista à la réunion de la noblesse pour les Etats Généraux. Puis il émigra pendant la Révolution à Dordemunde où il mourut le 25 janvier 1796. Le château du Landreau fut confisqué et vendu comme bien national. Les Noyers, par contre, restèrent à son épouse demeurée en Vendée. René-Louis Joubert eut deux fils, Casimir-Gaston, baron du Landreau, qui racheta la propriété paternelle, et Marie-Eugène Joubert qui conserva les Noyers et y établit sa résidence. C'est donc vraisemblablement à cette époque que furent faits les aménagements de style XVIIIe tendant à rendre habitable la vieille gentilhommière : les nouvelles cheminées, les boiseries peintes en gris et bleu, la toiture simple et abaissée, les grilles d'entrée.

Marie-Eugène Joubert est plus connu dans l'histoire locale et les légendes du bocage sous le nom de "chevalier du Landreau". Il est né le 5 novembre 1787 aux Herbiers. Il aurait acquis au cours des guerres de Vendée une certaine célébrité sous le surnom de "la terreur des Bleus". Ce fait nous paraît curieux, car il n'avait que 7 ans en 1794. De toutes façons, il participa aux campagnes militaires du premier Empire comme chef d'escadron de cuirassiers sous les ordres du général de Ségur et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Après 1815, il revint s'installer définitivement dans sa gentilhommière des Noyers où il mourut sans alliance. Pendant les 47 ans de cette monotone retraite en province, à laquelle il ne s'adapte pas, il laissa le souvenir de ses originalités. Il supportait mal l'autorité, l'organisation gouvernementale, le cléricalisme, les préjugés, et pourtant il fut militaire sous l'Empire, maire de Saint-Paul-en-Pareds pendant longtemps ; parrain d'une cloche dans la paroisse en 1858, et restait tenant à son milieu social. On l'a longtemps comparé au personnage de Roger de Tainchebraye dans le roman de La Varende Nez de cuir. Il a inspiré Georges Bordonove pour son ouvrage Le Chevalier du Landreau. Un chapitre lui est consacré dans le livre de Valentin Roussière Haut pays. On parle encore de sa jument "Trimballe" qui lui avait sauvé la vie lors de la déroute de Leipzig et qu'il faisait monter par l'escalier en colimaçon pour dormir sur un matelas dans la grande chambre à coucher. On se souvient également, entre autres, du tour qu'il a joué à "un acquéreur de biens nationaux" auquel il rachetait un domaine. Le bruit avait couru que la famille du Landreau était ruinée et que cette vente n'était qu'une "restitution". Le Chevalier désirait démentir ce bruit et en profiter pour tourner en ridicule le vendeur. Il convertit donc les 75.000 francs or en plusieurs sacs de vulgaires sous de bronze. Le jour de la vente, il arriva donc chez le notaire après avoir traversé Les Herbiers en grand tapage dans une charrette attelée de boeufs et contenant les sacs encombrants. Le vendeur, effrayé par le bruit de la foule, s'attendait au pire ; il fut soulagé d'être seulement ridicule. L'abbé Aillery, visitant le diocèse vers 1850, précise sur le chapitre de Saint-Paul-en-Pareds : "La principale habitation de la commune est aujourd'hui la terre des Noyers, belle propriété de M. le chevalier du Landreau. La maison est antique et demanderait beaucoup de réparations". A sa mort, le 16 mai 1862, le Chevalier fut enterré dans le cimetière de Saint-Paul-en-Pareds. Mais par la suite, il fut exhumé pour être réinhumé dans la chapelle du château du Landreau comme le demandait son testament en date du 7 mai 1851 (On ignorait où était le corps du Chevalier, puisqu'enterré à Saint-Paul-en-Pareds, on ne trouvait pas sa tombe au cimetière. En 1967, en faisant des réparations à la chapelle du Landreau aux Herbiers. On trouva sous le plancher un caveau contenant cinq cercueils de granit. L'un d'eux était réservé au Chevalier, les autres étant ceux de la famille de Bermond d'Auriac).

En 1862, les Noyers passèrent donc par héritage au neveu du chevalier Joubert du Landreau, puis à sa petite nièce la comtesse de Bermond d'Auriac. Celle-ci, dernière descendante des seigneurs des Herbiers, était en outre propriétaire du château du Landreau et de l'Estenduère. A sa mort, il y a une vingtaine d'années, elle légua par testament la propriété des

Noyers à son régisseur, M. de la Chaize, le beau-père du propriétaire actuel M. Chaillot. Les terres et les dépendances de la gentilhommière sont toujours utilisées comme exploitation agricole, le "château" par contre n'est plus occupé depuis la mort du Chevalier il y a plus d'un siècle. Il serait profondément regrettable que cette demeure intéressante à plus d'un titre ne se dégrade comme le font déjà trop de vestiges de notre histoire.

MAURICE L.-BEDON.

Société d'Emulation de la Vendée

1974